

06.09.2010

Accords sur les prix du lait en France

Les producteurs français ont obtenu une augmentation de 10% du prix du lait pour l'année 2010 par rapport à l'année 2009. Le prix du lait payé aux producteurs au troisième trimestre sera environ 3,1centimes d'€ / litre plus cher que le prix payé sur la même période en 2009.

Cet accord a été trouvé après que le syndicat majoritaire français ait fait pression sur les industriels pour que la formule de calcul du prix du lait définie par l'accord de l'interprofession laitière du 3 juin 2009 soit mise en application. Une opération de stickage de certains produits laitiers a été effectuée dans les grandes surfaces en France. La FNSEA donnait jusqu'au 12 août aux industriels pour accepter cette revendication d'une hausse du prix du lait. Un accord a été trouvé à la grande joie du président Nicolas Sarkozy qui déclare que le gouvernement se joindrait à « cet effort de la filière laitière par la mise en oeuvre d'un plan de développement pour renforcer sa compétitivité en Europe ».

En contre-partie de cet accord, les industriels de l'interprofession ont réussi à obtenir des producteurs qu'ils acceptent de reconnaître que pour l'année 2011 le prix du lait français soit fixé en fonction du prix du lait allemand. Le prix français ne pourra pas s'écarter de plus de 0,8centimes d'euro par litre du prix allemand.

Pour Willem Smeenk, secrétaire général de l'OPL et membre du comité exécutif de l'EMB cet accord est très mauvais à cause de la concession faite aux industriels d'aligner les prix français sur les prix allemands à partir de l'année prochaine « l'Allemagne est un pays exportateur en matière de lait, comme les prix allemands sont plus bas que les prix français, une spirale négative sur les prix va se mettre en place: les prix français seront corrigés à la baisse puis les prix allemands baisseront encore plus pour pouvoir vendre le lait sur le marché français etc ». On se retrouve donc dans un engrenage sans fin vers un prix du lait de plus en plus bas. Ceci n'est bon ni pour les producteurs français, ni pour les producteurs allemands.

Pour Pascal Massol, président de l'APLI « il est inconcevable de vendre du lait au dessous des coûts de production, c'est pourquoi l'Association des Producteurs de Lait Indépendants n'a pas voulu prendre part aux actions mises en place par le syndicat majoritaire ». 31 centimes d'euros ne couvrent pas les coûts de production d'un litre de lait. L'OPL et l'APLI se retrouvent sur la même position politique « on a rien obtenu par cet accord, au contraire, on a donné aux industriels le moyen d'aligner le prix français sur le prix allemand qui est le moins-disant européen ».

Encore une fois, il semblerait que le syndicat majoritaire n'est eu qu'une vision à court terme de la situation française car cet accord pourrait entraîner une baisse du prix du lait significative à partir de 2011 dans les deux plus grandes puissances européennes productrices de lait.

[<<< back](#)